

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Cision 1
Plus services aux hebdomadaires

UNE AIDE ACCRUE DE PRÈS DE 1 M\$ POUR LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE DANS LES HLM

Québec, le 4 juillet 2018. – La ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l’Habitation, M^{me} Lise Thériault, annonce un investissement accru de près de 1 M\$ pour le soutien communautaire qui se traduira par une hausse de l’aide accordée chaque année aux associations de locataires de quelque 74 000 HLM du Québec.

Cet investissement permet d’augmenter dès maintenant ce soutien financier de 3 \$, soit de 17 \$ à 20 \$ par année par logement, dans toutes les régions du Québec. Cette hausse sera suivie de cinq indexations successives de 2 \$ d’ici 2023, ce qui portera l’aide gouvernementale octroyée à 30 \$ par année par logement.

Les sommes versées aux associations de locataires sont destinées à améliorer le bien-être et la qualité de vie des locataires en leur offrant notamment des services d’entraide ainsi que des activités récréatives, éducatives et culturelles. Elles favorisent également les initiatives qui encouragent la participation des locataires dans la gestion de leur HLM.

Citation :

« Notre gouvernement reconnaît l’importance d’améliorer la qualité de vie des familles et des personnes qui habitent en HLM. Les associations de locataires jouent un rôle clé à cet égard en proposant diverses activités qui contribuent à promouvoir le bon voisinage et à accroître l’implication des résidentes et des résidents dans leur communauté et dans la gestion de leur HLM. L’aide annoncée assure aux associations un financement qui répond plus adéquatement à leurs besoins. »

Lise Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l’Habitation et ministre responsable de la région de Lanaudière

Faits saillants :

- En 2010, le gouvernement avait augmenté de 15 \$ à 17 \$ par année par logement l’aide consentie aux associations de locataires de HLM.
- Cette aide passe à 20 \$ en 2018. Elle sera par la suite indexée de 2 \$ par année par logement pour atteindre 30 \$ en 2023.
- Le soutien accordé permet aussi de soutenir des initiatives qui favorisent la participation et la prise en charge des locataires dans la gestion de leur HLM.

À propos de la SHQ :

La SHQ a pour mission de répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec. Elle offre des logements à loyer modique et abordables aux ménages dans le besoin et propose un éventail de programmes d'aide favorisant la construction, la rénovation, l'adaptation de domicile et l'accèsion à la propriété. En tant que chef de file en habitation, la SHQ favorise l'établissement de partenariats avec les collectivités, la concertation entre les acteurs du milieu et l'innovation. Pour en savoir plus sur ses activités, consultez le www.habitation.gouv.qc.ca.

 SocietehabitationQuebec

 HabitationSHQ

– 30 –

Source :

Clémence Beaulieu Gendron
Attachée de presse
Ministre responsable de la Protection des
consommateurs et de l'Habitation et
ministre responsable de la région de Lanaudière
418 691-2030

Information :

Sylvain Fournier
Communications
Société d'habitation du Québec
418 643-4035, poste 1113
sylvain.fournier@shq.gouv.qc.ca